

Le magazine d'information de La Palme



Décembre 2017

Le Petit Palmiste

*Nouvelle
formule*

Lo Poumenc



Bonnes fêtes à toutes et à tous !

SOMMAIRE



P3. Editorial

P4-6. La commune vous informe

- Le Pacs
- L'OTSI déménagement
- Un nouveau site internet pour la mairie
- Cartes grises et permis de conduire
- Compteurs linky
- Le recensement de la population en janvier 2018
- Citoyenneté

P 7-9. Cadre de vie

- Mise en place d'un plan de désherbage
- La lutte contre les dépôts sauvages
- Abattage des palmiers infestés
- Réhabilitation de murs en pierres sèches

P 10-11. Travaux

- Démarrage des travaux de l'école
- Travaux de démolition de la cave

P 12. Jeunesse-Sport

- Les chantiers jeunes
- Le club ado

P 13. Scolarité

- Retour à la semaine des quatre jours
- Renforcement des effectifs communaux
- Appel à projet « Écoles numériques innovantes et ruralité »

P 14. Education

- La vigne des enfants

P 15-16. Evènement

- Sports de glisse: une première convention glisse
- Run and bike et les journées patrimoine
- Inauguration du totem d'interprétation au salin

P 17. Intercommunalité

- Un nouveau site pour l'accueil des gens du voyage ?
- Renov'habitat : un nouveau service public en ligne

P 18. Agenda des animations

P 19. Festivités

P 20-21. Vie locale

P 22. Etat civil

P 23-24. Infos pratiques



FIN D'ANNEE : DES CHANGEMENTS ET DES PROJETS

Le repas des anciens, qui a eu lieu le jeudi 7 décembre dans une ambiance particulièrement chaleureuse, a ouvert cette période charnière entre l'année qui se termine et celle qui s'annonce.

L'occasion, pour nous, d'évoquer les réalisations de 2017 et de parler des projets de 2018:

2017 a vu s'achever l'aménagement de la première tranche du CD 175 que nous inaugurerons prochainement. L'entrée Nord du village est à présent belle... et sécurisée !

Finalisation également pour l'aire de jeux des Faïsses : la jeunesse n'est pas oubliée! Oubliée, elle ne le sera pas non plus en 2018 avec la mise en chantier de l'agrandissement de l'école.

2018 verra aussi l'installation d'une première tranche de vidéo-surveillance. Nous travaillons sur le cœur du village pour en faire un vrai centre, agréable et attractif.

Notre village est beau et propre, les municipalités successives s'y sont employées. Il manque aujourd'hui à notre centre bourg, ce « petit supplément d'âme » ! Les axes de travail sont établis, nous déciderons ensemble de ce que nous voulons faire de notre cœur de bourg.

Madame Laure BASTOUL, notre secrétaire générale, a migré vers Saint Marcel d'Aude, se rapprochant ainsi de son domicile. C'est Monsieur Jean-Marc CATHALA, qui vient de Roquefort pour prendre en main la gestion de la commune.

La Palme grandit, et la municipalité a donc décidé de renforcer son administration pour de meilleurs services à la population. C'est ainsi que Roxane BOURGEOIS nous a rejoints en décembre. Elle sera plus particulièrement occupée par les marchés et les projets en plus des charges administratives qui lui ont été affectées.

Quant à Laetitia BASTARDY, elle a pris la place de Josette ALBERO qui a fait valoir ses droits à la retraite: « Bonne retraite Josette ! »

Outre une meilleure organisation administrative, notre effort portera dorénavant sur la communication, prise en charge par Marie-Laure CONSTANS : un « Paumenc » qui évolue et un site internet bientôt à la disposition de la population.

Il me reste, chers amis palmistes, à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et que vive La Palme !

Jean Paul FAURAN, Maire de La Palme

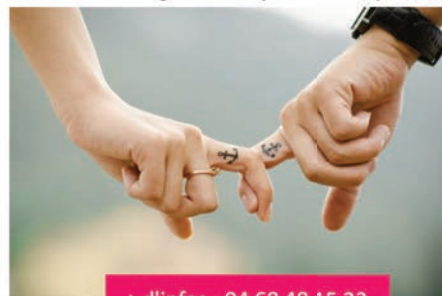
La commune vous informe

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des PACS est transféré aux Officiers d'Etat Civil des mairies.

Instauré en 1999, le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il crée des droits et obligations pour les partenaires, notamment une aide mutuelle et matérielle.

La procédure du PACS, jusqu'alors effectuée au Tribunal d'Instance, se fait désormais en mairie (déclaration conjointe des partenaires, modification et dissolution de la convention, etc.). Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, ayant pour objectif d'alléger le travail des tribunaux et de simplifier les démarches des usagers.



+ d'infos : 04 68 48 15 23

L'OSTI déménage et cède sa place au Cru Fitou

Transféré en 2014 au 37 avenue de la mer, l'O.T.S.I. (office de tourisme) opère un retour aux sources en réintégrant l'ancien bâtiment situé Place de la République cédant ainsi sa place à la maison des vignerons du Cru Fitou.

Ces derniers occupent désormais les lieux depuis la fin du mois de novembre moyennant le versement d'un loyer mensuel à la collectivité.



Centralité et préservation du patrimoine historique

Le transfert de l'O.T.S.I. s'inscrit dans le projet de revalorisation du centre ancien porté par **Philippe CALAMEL**, adjoint délégué à l'économie touristique, Président de la commission Tourisme du PNR qui vise à recréer un véritable cœur de village. Ce déménagement constitue la première étape de ce projet : regrouper différentes fonctions qui s'organisent autour d'un espace public. L'enjeu de ce projet est triple :

- Regrouper les commerces, bâtiments publics, équipements pour créer une centralité,
- Réaffecter le bâtiment de l'OTSI pour garantir la conservation du patrimoine historique,
- Requalifier la Place de la République en un véritable lieu de rencontre.

La mairie va se doter d'un nouveau site internet pour le printemps

Le site internet de la commune est en cours de construction. Il permettra de faciliter l'accès à l'information et de simplifier vos démarches administratives. Vous pourrez suivre, en temps réel, toute l'actualité du village: les décisions prises par le conseil municipal, l'agenda des manifestations ou encore les travaux et les projets en cours ou à venir.

Le site offrira la possibilité d'accomplir les démarches administratives en ligne par le téléchargement de formulaires dans les domaines de l'état civil, des élections, de l'urbanisme, ou encore de l'aide aux personnes. Le site internet de la commune sera opérationnel dès le mois d'avril.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos attentes sur ce nouveau site afin de le rendre plus pratique et convivial.

Une des priorités de ce début d'année est de développer la communication de la commune. « **Mieux communiquer pour mieux informer** ». Je souhaite améliorer la proximité avec mes administrés .

Jean-Paul FAURAN

La commune vous informe

Cartes grises et Permis de conduire

La Préfecture passe au numérique

A partir du 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfectures et sous-préfectures devront être réalisées sur internet, par le biais de téléprocédures.

Les guichets physiques de la Préfecture et de la sous-préfecture seront **définitivement fermés au public**. ces démarches devront être effectuées depuis un ordinateur connecté à internet. Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques.

Des médiateurs placés sur ces points numériques pourront guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches et les accompagner lors de la création **d'un compte personnel en ligne**. Vous pouvez également recourir aux services proposés par les professionnels de l'automobile habilités, leurs concessions ou sur Internet. Ils peuvent vous facturer ce service.

Le point numérique de la Préfecture de Carcassonne vous accueille du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Les usagers pourront également, se tourner **vers les maisons de service au public**.

La Maison de Services au Public PIMMS 8 avenue Maréchal Foch à Narbonne

Horaires

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Mardi : de 14h à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Jeudi : de 14h à 17h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

+ d'info au 04 68 43 68 93
narbonne@pimms.org



Le compteur Linky poursuit son déploiement sur La Palme

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité Enedis (anciennement ERDF). Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance.



Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité d'ici 2021 sur le territoire français. Lors du remplacement de votre compteur, un courrier d'information sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose est ensuite assurée par une entreprise partenaire d'Enedis : PA ENERGIE, qui mandate un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky.

Si votre compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous sera pris. L'intervention dure en moyenne 30 minutes, elle est gratuite et ne nécessite aucuns travaux d'aménagement. L'installation des compteurs linky est **une obligation légale** pour votre gestionnaire de réseau qui exploite votre compteur.

Besoin de plus d'information ?

Consultez le site internet d'ENEDIS : enedis.fr

Un numéro vert gratuit est également mis à votre disposition : 0800 054 659

La commune vous informe

Recensement de la population 2018



En janvier 2018 débutera le recensement de la population qui se terminera en février 2018. Des agents recenseurs seront sélectionnés pour visiter les habitants de la commune.

Ils seront encadrés en Mairie par la **coordinatrice Laetitia BASTARDY**.

Ils recevront une formation et disposeront d'une carte tricolore avec leur photo afin d'officialiser leur mission et sont tenus au secret professionnel. Ils rendront visite à tous les palmistes : une fois pour la remise des questionnaires (bulletin individuel et feuille de logement), et une autre fois pour la récupération de ces derniers (sauf si recensement par internet).

2 méthodes possibles à votre disposition :

Le recensement en ligne : pratique et rapide.

Comment ça marche ?

- ⇒ L'agent recenseur vous propose de répondre par internet, et vous remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- ⇒ Les habitants se rendent sur <http://www.le-recensement-et-moi.fr> et cliquent sur le bouton "**Accéder au questionnaire en ligne**"
- ⇒ Vous êtes guidés pour répondre au questionnaire
- ⇒ Une fois le questionnaire terminé, vous l'envoyez et recevez un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

ou

le recensement classique où l'agent recenseur, recruté par la Commune, se présentera à votre domicile muni d'une carte officielle, vous donnera toutes les informations nécessaires.

Le recensement de la population à quoi ça sert ?

Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Votre participation est essentielle et obligatoire. Nous vous demandons de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui viendra vous rendre visite. Vos réponses restent **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles sont remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Informations : 04.68.48.15.23

Citoyenneté : Stop aux déjections canines !

Le ramassage des déjections canines est obligatoire. Ce geste citoyen, apprécié de tous, est essentiel pour assurer la propreté de la ville et notre qualité de vie.

Pour réduire les nuisances et faciliter le ramassage des déjections canines par les propriétaires de chiens, **des sacs sont disponibles** à l'accueil de la mairie.

Trois points « propreté canine », ont été installés :

- Place du Général de Gaulle
- Rue des Palmiers
- Chemin des caveaux



En cas de manquement à leur obligation, les propriétaires de chiens seront systématiquement verbalisés par la Police municipale.

La commune s'engage pour la protection de l'environnement et la préservation des ressources

Mise en place d'un plan de désherbage

La commune s'est engagée depuis 2016 dans une démarche de préservation de la ressource en eau par la suppression de l'utilisation de pesticide en milieu urbain. Déjà sensibilisée à cette problématique, la commune a initiée une réduction importante de leur utilisation dès 2016 qu'elle souhaite poursuivre pour atteindre le « **zéro phyto** ». C'est dans ce cadre, et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau RMC qu'elle a fait appel au bureau d'études SCE pour la réalisation d'un plan de désherbage visant à modifier les pratiques d'entretien vers des modes de gestion plus durables.



Un état des lieux a été réalisé au mois d'octobre 2017 afin d'évaluer les techniques actuelles d'entretien et les améliorations envisageables. Cet état des lieux a également permis de recenser et mesurer l'ensemble des surfaces entretenues sur la commune qui s'élève à **7.34 ha d'espaces verts et 19.5 km de voirie**.

Un plan de désherbage Késako?

Le plan de désherbage consiste à « **entretenir les espaces autant que nécessaire, mais aussi peu que possible** » en remplaçant l'utilisation de phytosanitaires par la mise en place de techniques alternatives.

Concrètement, quelles actions vont être mises en œuvre ?

Si l'état des lieux a permis de souligner un certain nombre de pratiques déjà mises en place, il a également mis en évidence le besoin de gagner du temps sur le désherbage au vu de la main d'œuvre disponible. Pour cela, le plan de désherbage prévoit :

- ⇒ la réalisation d'aménagements visant à limiter la pousse de végétation sur les espaces communaux (taillage des massifs, végétalisation des pieds d'arbres et pieds de murs, semis de jachère fleurie, mise en place de couvre-sol),
- ⇒ L'acquisition de matériel de désherbage alternatif visant à gagner du temps lors des entretiens de désherbage (debroussailleuse à disques réciproques, outils de désherbage mécanique),
- ⇒ La définition de certains espaces communaux à vocation plus naturelles sur lesquels la végétation spontanée sera tolérée.

Validé fin novembre par la commune, le plan de désherbage **sera mis en place dès 2018**.

Pourquoi accepter la végétation spontanée dans notre commune?

Une « mauvaise herbe » ou adventice, est une plante sauvage non semée qui s'est développée à un endroit non désiré. Ces plantes ne sont pourtant pas mauvaises et peuvent même jouer un rôle important en milieu urbain (en accueillant par exemple certains insectes). Apprenons à les accepter sur certains espaces et limitons le désherbage systématique.

La lutte contre les dépôts sauvages se poursuit

Depuis deux ans, la mairie s'est engagée dans une opération de **lutte contre les dépôts sauvages** sur l'étang de La Palme, espace sensible et protégé « Natura 2000 » en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise.

Cette opération a commencée en 2015 par une phase de sensibilisation et d'information sur la réglementation en vigueur auprès de la population et des professionnels. En 2016, ce sont d'importants dispositifs de contrôle qui ont été mis en place et qui devront se poursuivre jusqu'à la remise en état du site.



Ce 23 novembre, le **chantier d'évacuation de 800 m3 de gravats et de déchets divers sur l'étang** a été entrepris. Une opération d'envergure menée de front par le Parc Naturel Régional, le Grand Narbonne, le CLIDA, les communes membres de l'opération sous l'égide de la Sous Préfecture.



Photos (Source: facebook PNR)

REGLEMENTATION

Quelles sont les sanctions encourues pour un dépôt sauvage ?

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal. »



Abattage des Palmiers infestés

La Palme sans ses palmiers : On dit NON !

La commune a dû procéder à l'abattage de plusieurs palmiers dans tout le village. Figures emblématiques du village, les palmiers sont aujourd'hui décimés par un mal qui les ronge de l'intérieur. Son nom le « ***Paysandisia archon*** ». Un papillon venu d'Amérique du sud, attaque depuis les années 1990, tous les palmiers de la Méditerranée. L'insecte s'attaque principalement aux palmiers « Phoenix », des palmiers de grande taille. L'objectif de la municipalité est d'éradiquer ce phénomène sur le village en abattant tous les arbres infestés.



+ d'info :

Propriétaires de palmiers : Pour éviter la contamination des palmiers par les insectes nuisibles sur l'ensemble du territoire communal nous vous invitons à prendre connaissance des modalités de traitement de vos palmiers.

Toutes les informations : Diagnostic, prévention, traitements sont consultables sur le site de l'INRA Institut : www.inra.fr

La réhabilitation de murs en pierres sèches

Grace au concours du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, une formation pour apprendre à construire et à restaurer un mur en pierres sèches a permis la réhabilitation d'un muret à La Palme, pour contribuer à l'amélioration des paysages perçus depuis la RD6009.



Démarrage des travaux de l'école

Livraison prévue fin décembre 2018

La commune connaît une forte croissance démographique depuis ces quatre dernières années. Le rythme de la construction s'intensifie, la population s'accroît et génère de nouveaux besoins en terme d'équipements et de services. Un constat s'est imposé : il faut agrandir l'école pour que nos enfants puissent évoluer dans un environnement plus serein.

Un marché de maîtrise d'œuvre a donc été lancé en 2016. Le cabinet d'études retenu pour la construction de ce nouveau bâtiment scolaire est le cabinet d'architectes « Tocrault et Dupuy » implanté à Toulouse. Ils ont pour mission de réaliser les plans de l'école ainsi que de gérer, encadrer et organiser les travaux.

Ce nouveau bâtiment scolaire sera implanté dans l'enceinte de l'école existante et devra permettre de créer des salles de classe supplémentaires. Le choix du site a été délicat car les terrains jouxtant l'école sont compris dans la zone inondable interdisant la construction de bâtiment public. La municipalité ne souhaitant pas « éparpiller » les entités scolaires pour des raisons pratiques et sécuritaires, le choix s'est donc porté sur le terrain de l'école.



Un bâtiment scolaire moderne et intégré

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment au style épuré qui s'intègre parfaitement dans l'environnement urbain. Cette nouvelle structure accueillera 5 salles de classe, une bibliothèque et le bureau de la directrice d'école.

La préparation du chantier est prévu pour le début de l'année et devra se terminer en fin décembre 2018.

Cout des travaux : 545 286.53 € H.T avec un auto financement de 30%. L'Etat subventionnerait à hauteur de 40% et le Département à 30%.

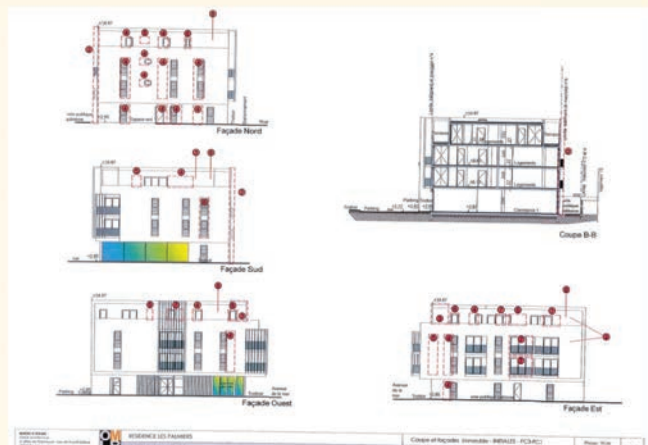
Travaux de démolition de la cave

Un nouveau visage urbain se dessine

Les travaux de démolition de l'ancienne cave coopérative située avenue de la mer ont démarré depuis le 3 novembre dernier. Il s'agit d'un projet privé porté par la Compagnie Immobilière Méditerranée (CIM). Les anciens bâtiments désaffectés vont laisser place à un projet immobilier d'envergure.



Bâtiments démolis



Plan en coupe du projet

Ce projet a fait l'objet d'un permis de construire accordé en 2016 autorisant la construction d'un bâtiment en R+3 (2 étages) avec 15 logements collectifs. Le rez de chaussée de ce bâtiment devrait accueillir deux locaux commerciaux.

Un permis d'aménager a également été déposé et accordé à ce même promoteur pour la réalisation de 20 lots à bâtir dont l'accès se fera par l'avenue de la mer. Des espaces verts seront créés afin de rendre les lieux plus chaleureux. Chaque lot devra prévoir du stationnement.



Plan de composition du projet

Place aux jeunes !

➡ **La commune partenaire du dispositif Solidarité Jeunesse des chantiers jeunes du Grand Narbonne**



Du 7 au 19 août, 16 jeunes âgés de 16 à 18 ans ont réalisé des travaux de peinture, de débroussaillage et d'entretien du village.



L'objectif de ce dispositif est multiple. Il permet de prévenir la délinquance et l'inactivité des jeunes tout en participant à la sauvegarde du patrimoine naturel et bâti. Selon **Roger Khalkhal**, conseiller municipal, délégué à la jeunesse « Nos jeunes sont notre avenir, et il est indispensable de soutenir de telles actions ». Il est important d'aider les jeunes à prendre confiance en eux, de les valoriser et de les aider à adapter un comportement citoyen.

➡ **Club Ado**

Cela fait déjà 2 ans que le club ado a été mis en place. Cette structure municipale propose aux jeunes âgés de 11 à 17 ans un programme d'activités adapté et varié pendant les vacances scolaires.

Ils sont encadrés par une équipe d'animateurs qui proposent diverses activités et sorties permettant aux jeunes de vivre des moments de détente, de rencontre, d'échanges et de découverte.

Pour tous renseignements : 06 18 27 50 42 Stéphanie BUTIN



Ecole : des nouveautés pour la rentrée

➡ Le retour à la semaine de 4 jours

Nos écoliers ont repris le rythme de la semaine des 4 jours depuis la rentrée 2017-2018. Les horaires d'accueil sont désormais les suivantes : le matin 8h45-12h00 et 13h45-16h30 l'après-midi. La garderie du matin est assurée à partir de 7h30 et la garderie du soir jusqu'à 18h30.

➡ Renforcement des effectifs communaux affectés aux écoles

Le village se développe accueillant une population supplémentaire et de nouveaux enfants. On constate depuis ces dernières années une augmentation d'environ 5 enfants supplémentaires par an âgés entre 3 et 10 ans. Cette augmentation implique le renforcement du personnel communal affecté à l'école afin de répondre aux normes d'encadrement imposées par la loi. Depuis le mois de novembre, 4 nouveaux postes ont été créés afin de renforcer les effectifs en charge de la cantine, de la garderie et de l'entretien des locaux.

Hélène GIMON, Maire Adjoint, déléguée aux écoles, précise que l'école enregistre aujourd'hui 178 enfants et une classe supplémentaire a été créée. L'école de la Palme possède désormais 8 classes. 'Nous avons dû procéder au recrutement d'un personnel communal supplémentaire pour permettre un taux d'encadrement suffisant pour les enfants et améliorer les conditions de travail pour nos employés. Nous souhaitons que nos enfants puissent évoluer en toute sérénité.'

INSCRIPTION ECOLE POUR LA RENTREE 2017-2018 (enfants nés en 2015)

Les parents doivent se rendre à la Mairie pour demander un certificat d'inscription, en fournissant un justificatif de domicile, la copie des vaccinations à jour et le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.

Le dossier d'inscription est à faire ensuite directement à l'école, les mardiS du mois de janvier (à compter du 9 janvier), de 14h00 à 16h30 avec les documents suivants:

- Le certificat d'inscription délivré par la Mairie
- Le certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école, pour les élèves déjà scolarisés

Contact Mme QUILLET (Directrice de l'école) : 04 68 48 17 40

➡ Participation à l'appel à projet « Écoles numériques innovantes et ruralité »

Faisant suite à l'accompagnement spécifique de 25 M€ mis en place pour soutenir l'effort des départements ruraux pour l'équipement numérique des collèges, ce nouveau soutien de l'État se portera à 50 M€. **Il s'inscrit dans la cadre de l'aménagement numérique du territoire et à un enjeu de solidarité avec les territoires ruraux.**

Le soutien financier significatif de l'État va couvrir 50% du coût global des projets retenus dans une limite de 7 000€ par école rurale. La première phase de dépôt de dossier, achevée le 30 septembre 2017, permettra de sélectionner une centaine de projets qui bénéficieront d'un accompagnement et d'un suivi au niveau local et national. Des phases ultérieures de dépôt de dossier seront organisées en 2018.

Élaboré en concertation avec les principales associations d'élus locaux, cet appel à projets permettra de soutenir les démarches locales, qu'elles viennent des élus ou des équipes éducatives, d'en assurer la cohérence et de développer ainsi le partenariat local entre les communes et les services de l'Éducation nationale autour des enjeux de l'innovation numérique pour l'éducation et de la réussite des élèves.

La vigne et l'enfant, la culture en héritage

Lundi 13 novembre, chaque enfant de l'école de La Palme, du CP au CM2, se sont vu attribuer un pied de vigne. Un diplôme identifiant le nom de l'enfant associé à un cépage leur a été remis. Un goût leur a été offert par la municipalité. A cette occasion, toutes les personnes mobilisées étaient présentes : enfants, parents, enseignants, vignerons, club ado, et l'association Art et Vin représentée et de son Président G. Romero.



La remise des diplômes vient clore cette action novatrice, entreprise depuis le printemps dernier, fédérant les enfants, le personnel enseignant, le personnel municipal, le Parc Naturel Régional, et l'association Art et Vin.

La vigne des enfants : Faire connaître la vigne aux enfants, leur transmettre un savoir

Véritable outil pédagogique et ludique, le projet de la vigne des enfants, a permis de transmettre un savoir faire à notre jeunesse, d'encrer des valeurs environnementales dès le plus jeune âge pour inciter au respect de l'environnement et du patrimoine culturel.



Photos : G. Romero



Sports de glisse : une première convention « Glisse » sur le territoire

La Palme s'affirme et rivalise avec les plus grands

Le Grand Narbonne a organisé sa première convention « Glisse » les 23 et 24 novembre dédiée à la mer, aux sports de glisse et à la structuration de la filière sur le territoire. A cette occasion un bilan des actions 2017 a été dressé et un débat s'est opéré sur les avancées des projets dont le plan glisse du Grand Narbonne. De nombreux professionnels, institutionnels et animateurs de la filière étaient présents.

Cette soirée a permis de mettre à l'honneur les différents événements incontournables du monde de la glisse dont celui du **Speed Challenge** à La Palme.



La Palme représentée par Henri FORGUES, 1er adjoint au Maire

« En 2017, un canal de vitesse a été créé à La Palme et nous y avons organisé une première tentative de records qui s'est soldée par des records nationaux, ce qui est encourageant pour la première année. Il faut savoir qu'en dehors de ce canal, unique en Europe, celui qui existe en Namibie a vu sa mise au point prendre de nombreuses années...

... Au milieu de nos amis de Gruissan, saint Pierre et Leucate, nous sommes le Petit Poucet ! Cependant, nous avons su créer un complément aux épreuves déjà existantes : La

Vitesse.  **Henri Forgues**

Sur la route bleue

Le Dimanche 17 septembre s'est déroulé, dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine, le **1er Run and Bike**. Un parcours de 24.2 km reliant le salin de La Palme au salin de Gruissan organisé par la mairie avec le concours de l'association « courons ensemble » présidée par Christelle MO-NIER. Cet évènement sportif s'inscrit dans un programme de valorisation du territoire « Sur la route bleue du sel et des pêcheurs ». L'objectif est d'accroître l'attractivité touristique du territoire dans une exigence de protection de la biodiversité et de la mise en valeur conjointe du patrimoine naturel et culturel du sel, de la pêche et des paysages.

Journées Patrimoine : Découverte des lieux cultes et de l'art local

A l'occasion des journées mondiales européennes du patrimoine des 16 et 17 septembre des visites gratuites ont été organisées. La Chapelle Saint Pancrace a ouvert ses portes le 16 septembre, des visites du salin et du village ont été organisées en collaboration avec le Parc Naturel Régional de la narbonnaise et de nombreux artistes ont exposé leurs tableaux sur la Place du 18 juin.

Inauguration des totems d'interprétation au salin

La Palme et son salin : « 3ème site incontournable de la Narbonnaise »

La Palme et son salin font désormais partie des sentiers de découvertes privilégiés du Grand Narbonne. Les sites les plus remarquables sont identifiés par des « totems » qui parsèment le territoire narbonnais et retracent l'histoire des lieux. Derrière chaque totem se cache une histoire, un patrimoine ou un savoir faire particulier mis en exergue dans les circuits touristiques du Grand Narbonne.

Un totem artistique signé Patrick Chappert-Gaujal

Les élus de La Palme ont pu inaugurer le nouveau totem d'interprétation implanté sur le salin de La Palme.



Photos :G. Romero

Le totem se situe sur le parking d'entrée du salin en direction du restaurant-boutique. Il communique des informations sur le système de fonctionnement du salin, espace mi naturel – mi artificiel, pensé pour récupérer le sel de la mer et oriente le visiteur jusqu'au « Rouet ».

Cet équipement devra permettre de renforcer la fréquentation touristique de La Palme et d'inscrire le village dans une démarche de valorisation de son patrimoine historique. La Palme constitue désormais la 3ème étape du parcours touristique des « totems des secrets » de la narbonnaise.



Toutes les actualités des « **totems des secrets** » sont sur le site :

www.visit-lanarbonnaise.com .

Vous y trouverez toutes les vidéos sur l'histoire des salins, ses paysages et la cuisson en croute de sel.

Quoi de neuf ?

Un nouveau site d'implantation pour l'aire d'accueil des gens du voyage à l'étude. La zone des cabanes de La Palme bientôt libérée ?

Le site de **Pradines** situé sur la route de Marcorignan serait susceptible de devenir la future aire de grand passage destinée à accueillir les gens du voyage. La Ville de Narbonne, propriétaire du site pourrait, sous conditions, mettre ce site à disposition de l'agglomération pour y aménager cette aire. Des discussions sont en cours à ce jour.

Depuis sa classification imposée par le Grand Narbonne en « aire de grand passage », la zone des cabanes de La Palme a toujours fait l'objet de nombreuses altercations.

Le choix du site s'est imposé sans aucune concertation avec les élus de La Palme. Un mouvement collectif à l'encontre du projet a été rapidement constitué par les habitants avec à sa tête, M. Gérard Romero, Président. La commune a porté plainte et déposé un recours devant les tribunaux. Quant aux évangélistes, ils ont toujours refusé de s'y installer considérant cette zone comme non aménagée, sale, mal équipée et dangereuse pour leurs enfants en raison de sa proximité immédiate avec la route nationale. Ils préfèrent s'installer illégalement dans les parcs et stades municipaux du narbonnais entraînant de perpétuels conflits d'usage.

Dès le début de son mandat, Jean Paul Fauran a travaillé à convaincre Jacques Bascou, président du Grand Narbonne, du choix inadapté des Cabanes comme aire de Grand passage. J. Bascou, persuadé de la nécessité de trouver un autre emplacement n'a cessé de chercher une solution alternative.

Ce revirement devrait permettre d'apaiser les tensions, tant du côté des gens du voyage que des élus et des habitants. Il y a de fortes probabilités que l'aire des cabanes reprenne sa vocation initiale : **une zone d'activité économique !**



Un nouveau service public en ligne

Pour toutes les questions que vous pourriez vous poser sur la rénovation de logement, les économies d'énergie, l'amélioration de l'habitat, ce nouveau dispositif en ligne vous oriente et vous guide en fonction de votre situation et de votre projet.

Vous y trouverez des informations claires, succinctes et pratiques ainsi que des liens vers les différents sites de partenaires et d'organismes compétents dans les domaines suivants :

- économie d'énergie,
- valorisation architecturale de l'habitat,
- adaptation et mise en accessibilité des logements,
- gestion du logement,
- financement des projets avec ou sans conditions de revenus.

Le formulaire en ligne vous permet de préciser votre demande d'information en fonction de votre localisation, de votre situation et de la nature de votre projet. De plus, sans condition de ressource et en fonction de la nature de votre projet, un conseiller du Grand Narbonne peut vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet de rénovation énergétique.

Un dispositif d'accompagnement permettant aux particuliers de réduire leur facture d'énergie et de gagner en confort. renovhabitat@legrandnarbonne.com (04 68 65 39 55)

Agenda : Les rendez-vous

Du 1er novembre au 3 janvier 2018 : STREET ART à La Palme

Art urbain réalisé lors des dernières fêtes de "L'été des Artistes". Du mercredi 1er novembre au mercredi 31 janvier, place du 18 juin 1940, Renseignements : Association Art & vin 04 68 33 47 88.

Le samedi 10 février 2018, Soirée Saint Valentin

le comité des fêtes organise le samedi 10 février 2018 un repas spectacle Salle Jean Moulin à partir de 19h00. Renseignements : Comité des fêtes 06 74 72 51 16

Le samedi 24 février, Bal line danse

L'association Rock and Bat organise un bal line danse (country) de 19h à 1h à la salle Jean-Moulin Renseignements : Mr Stornello Sylvio 04.68.33.01.69/ 06.14.66.50.12 rockandbat@sfr.fr

Le 25 février de 9h à 18h Salle Jean-Moulin, rallye découverte

L'association Palm Floor Dance organise un rallye découverte de 9h à 18 h. Repas le midi. Renseignements : Sylvio 06 14 66 50 12

Les 28 et 29 avril American Follies à 14h Place des Palmiers et Salle Jean-Moulin

L'association Palm Floor Dance organise la 7ème édition des « American Folies ». Renseignements : Sylvio 06 14 66 50 12





Festivités - Animations du village

La Palme en fête !

Fête du village

le mercredi 27 décembre 2017

19H00 : Salle Jean Moulin

Discours du Maire et accueil des nouveaux arrivants

par le conseil municipal

suivi d'un apéritif dinatoire

Bal organisé par le Comité des fêtes groupe Alizée

Fête foraine Place du 18 juin



Si vous souhaitez diffuser une information ou annoncer un évènement dans le Petit Palmiste , contactez la mairie au 04 68 48 15 23 avant le 10 de chaque mois.

Vie Locale

Les associations communiquent

Centre de secours de La Palme



Les Sapeurs Pompiers de La Palme remercient la population pour le soutien apporté à l'occasion de la vente des calendriers. La récolte permet de supporter les participations dues à la Fédération des Sapeurs Pompiers de France, à l'Union Régionale Sud Méditerranée, à l'Union Départementale de l'Aude ainsi qu'aux Oeuvres des Pupilles de France qui représentent 52.80 € par sapeurs pompiers (La Palme en compte 34).

La recette des calendriers permet également de financer les repas après les manœuvres, le Noël des enfants et les problèmes sociaux rencontrés dans le centre de secours.

En 2017, les sapeurs pompiers de La Palme ont effectué près de 381 interventions (70%

secours aux personnes-accidents et 30% feux et sorties diverses).

Art et Vin **très en forme...**



Voilà 7 ans que notre association a vu le jour et c'est déjà une longue histoire à raconter... mais c'est surtout d'autres pages et projets à écrire et faire vivre pour contribuer à l'animation culturelle et artistique de notre village et au-delà.

Ce sont des activités multiples et diverses qui s'adressent à toutes les générations, des enfants de l'école à celles et ceux qui sont à la retraite. Ce qui nous réunit et nous motive, c'est la convivialité, le partage et la créativité.

Les principales activités et les projets en cours :

Les ateliers de peinture animé par Muriel un jeudi sur 2 et les stages ponctuels d'une journée avec un peintre régional. Les cours de photos animés par Olivier un mardi soir sur 2. Et les sorties photos à la demande par Gérard. Les cours de cuisine organisés avec le restaurant Le Toit Vert de Fitou. Deux ont déjà eu lieu en octobre et décembre. Les activités organisées avec le Club ados autour de la peinture ou de la photo. L'accompagnement de projet comme "La route du sel". L'animation et le pilotage de la vigne des enfants avec la Mairie et les enseignants. Actuellement en cours de réalisation la décoration du préau de l'école en street art et projet avec des enseignants. Enfin la préparation de la 8ème édition de L'Eté des Artistes en juillet et d'expositions. Vous pouvez nous suivre sur notre page " Facebook Art et Vin La Palme".

Et si vous souhaitez nous rejoindre et partager des activités avec nous, écrivez-nous à l'adresse email "artetvin.a.lapalme@gmail.com".

Vie Locale - Les Nouveautés

new

La commune enregistre deux nouvelles associations :

Streets Fight Club Palmiste

Club de Kick Boxing, K1, Full contact et DA au Dojo . Tous les **mardis et jeudis** :

18h-18h45 : dès 8 ans

19h-20h30 : ados (dès 15 ans) et adultes

Rens: Tony au 06 72 61 12 63

Club d'échec :

Lundi : de 18h à 19 h salle multifonction

Vendredi : de 18h à 19h salle du club ado

Tout age et gratuit pour les enfants

Rens: CAPITANIO Patrice 07 82 22 26 69

new

RESTAURANTS – GASTRONOMIE

Ouverture du Restaurant L'ECHO DES SAISONS

Anaïs et Fabien JALABERT ont ouvert les portes de leur restaurant situé 42 avenue San Brancat après plusieurs mois de travaux. Ils vous accueillent dans un établissement flambant neuf au design remarquable et vous propose une cuisine originale de qualité grâce au talent du chef dans sa recherche permanente de produits nobles et locaux.



Renseignements et réservations : 04 68 41 71 68

L'ECHO DES SAISONS : 42 avenue San Brancat 11480 LA PALME

Restaurant «LE COMPTOIR DES TONTONS » Changement de Propriétaire !

Sylvie et Victor ont repris la direction du **Comptoir des Tontons**. Ils désirent faire de ce lieu gourmand, un lieu d'échanges et de partages autour d'une passion qui les anime : la cuisine et ses plaisirs.



Renseignements et réservations : 04 68 27 19 36

LE COMPTOIR DES TONTONS : 13 avenue de la mer 11480 LA PALME

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2017

Liste arrêtée au 11 décembre



Naissances

BUSQUET Loan né le 13 janvier 2017
MULLIER Fiorenzo né le 19 février 2017
FAURE DOS SANTOS Thalyana née le 15 mars 2017
MUYOR Lucas né le 20 mars 2017
MUYOR Mathys né le 20 mars 2017
POUPON Cléa né le 20 mars 2017
MOLINA Loan né le 13 avril 2017
ARSENTO Garance née le 05 mai 2017
ANDRIEU SOLER Liam né le 15 mai 2017
SALLAN Lucie née le 27 mai 2017
PLANCHENOT Iliam née le 07 juin 2017
CHAMANT Simeon né le 09 juin 2017
ROUSSEL Leonie née le 12 juillet 2017
SABRIA Yemi née le 16 juillet 2017
BUSQUET Cassy née le 29 juillet 2017
LE BLANC VIANDIER Emma née le 07 août 2017
GLEYZES Baptiste né le 19 août 2017
FREY-BOUTET DOSTES Gabin né le 13 septembre 2017
PELLICIONI MARTINEZ Tino né le 15 septembre 2017
UDART DECOMPS Ava née le 02 octobre 2017
ROUGIER Timéo né le 20 novembre 2017
ROUGE Krys né le 29 novembre 2017



Décès

Herminie **DEIT épouse DIAZ** décédée le 2 janvier 2017
Lucien **RODRIGUEZ** décédé le 10 janvier 2017
Charles **PELISSIER** décédé le 03 février 2017
Alexandre **TCHAIKOVSKY** décédé le 20 février 2017
Hélène **SALLE veuve CAMPOS** décédée le 26 février 2017
Nang **BOUACHANH épouse CORMIER** décédée le 18 avril 2017
Robert **AUBREY** décédé le 13 mai 2017
Maurice **LAPLAZE** décédé le 24 juin 2017 à
Eliette **LEMAIRE veuve CLARET** décédée le 24 juin 2017
Hans **WUNSCH** décédé le 28 juillet 2017
Justin **RASPAUD** décédé le 29 août 2017
Elie **NICOLEAU** décédé le 4 septembre 2017
Charles **NOEL** décédé le 06 septembre 2017
Reguia **KLECH veuve HACHE** est décédée le 16 septembre 2017
Guilhem **MONTARIOL** décédé le 26 septembre 2017
Raymonde **MARTROU veuve LAMAR** décédée le 12 octobre 2017
Gérard **VIGLIONE** décédé le 09 novembre 2017



Mariages

GALINIER Cédric et **SALLAN** Karine mariés le 01 juillet 2017
MARTY Patrice et **MARTINEZ-COLLADO** Sandrine mariés le 29 juillet 2017
BRAMARDI Quentin et **EXPOSITO** Jessica mariés le 18 août 2017
BADET Benjamin et **ASPERGES** Yohanna mariés le 16 septembre 2017
MORESO Bruno et **MARTLE** Christelle mariés le 03 novembre 2017



PACS

MONGAY Jérémy et **ADRIEN RENE** Céline pacsés le 22 novembre 2017
TARBOURIECH Jérémy et **DUPLAN** Sophie Christelle pacsés le 04 décembre 2017

Infos pratiques

Déchets verts : La circulaire ministérielle du 18/11/2011 interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre.

En conséquence la population est informée qu'à compter du 1er mars 2015, il n'y aura plus de collecte de déchets verts et que tout dépôt sur la voirie est absolument interdit. Pour votre information les déchetteries de Leucate, Port La Nouvelle et Sigean réceptionnent ces déchets gratuitement pour les particuliers.

Encombrants : Inscription à la mairie. Enlèvement gratuit effectué par les employés municipaux tous les 3èmes jeudi du mois.

Centre de loisirs (Centre aéré): Le centre est ouvert à tous les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires de 8h à 18h. Dossier d'inscription à la Mairie . Renseignements et inscriptions - Loïc : 06 24 36 24 45

Club Ados - ALSH: Ouverture depuis le 13 janvier 2016. Le « Club Ado » accueille des jeunes âgés de 11 à 17 ans tous les mercredis après-midi durant les périodes scolaires ainsi que tous les après-midi de la semaine du lundi au vendredi pendant les « petites vacances » et 3 semaines pendant l'été.

Écoles de voile

EBKITE Les cabanes de la palme - Arnaud : 06 13 83 10 43 Kite-surf

WINDYKITE 4 bis rue Roumanille- Brice : 06 84 85 16 10 Kite-surf

BASE NAUTIQUE DU SALIN - Tél : 04 68 46 26 91

Salins de La Palme : 04 68 46 26 91 (Numéro unique pour toutes les animations, la restauration, visites)
e-mail : salindelapalme@gmail.com

Restaurations :

Le Comptoir des Tontons: 13 avenue de la Mer : 04 68 27 19 36

Pizzeria "La Palme Pizza" 46 avenue de la Mer 11480 LA PALME : 04 68 48 32 42

Snack " La Cabane " : Place du 18 juin 1940 11480 LA PALME : 06 18 27 21 26

Le Hameau du Saunier au Salin de La Palme 11480 LA PALME : 04 68 46 26 91

L'Echo des Saisons 42 Avenue San Brancat : 04 68 41 71 68

ADMINISTRATIONS-SERVICES

Mairie : 04 68 48 15 23

Accueil : Du lundi au vendredi 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00

Urbanisme : Accueil du public le matin. Les après-midi uniquement sur rdv. Fermé le mercredi.

Ecole : 04 68 48 17 40

Cantine et garderie : 06 18 27 50 42

Centre aéré : 06 24 36 24 45

La Poste : 04 68 48 15 60

Grand Narbonne : 04 68 58 14 58

Parc Naturel Régional : 04 68 42 23 70

Déchetterie de Sigean : 04 68 27 59 84

MLI : sur rdv au 04 11 23 21 701

Assistante Sociale : Mme NOE sur rdv au 04 68 90 66 43

Office de tourisme : 04 68 48 56 88

CIAS : 04 68 48 71 30

BRL Exploitation : 04 68 75 21 50

SERVICES MEDICAUX

Docteur : 04 68 46 07 92

Pharmacie : 04 68 48 37 85

Dentiste : 04 68 48 57 24

Cabinet de soins: 04 68 48 17 50 67

URGENCES

Gendarmerie : 04 68 48 00 11

Police : 17

Sapeurs-pompiers : 04 68 48 53 30 ou 18

Samu : 15

Près de chez vous :

Electriciens

EPC Franck (Multi-services : Electricien, clim, plomberie, maçonnerie) : 06 46 60 30 01

Martinez Yoan 393 CD175 : 04 68 48 32 82

PEFFERKORN 18 rue Lamartine 06 49 88 05 63

Maçons

Arnaud Jean-Michel 84 r de l'Elh de la Pounso : 04 68 48 37 13

MARTINEZ Jean-Antoine 257 rue du Pradel : 06 46 12 13 17

MARTINEZ Enriqué 34 rue des Corbières : 04 68 48 48 25

PERRY Christophe 10 rue Marcellin Albert: 06 16 51 43 59

Menuisiers

CATHALA Dominique 99 rue des Frigoules : 04 68 40 17 68

Déco style peinture: CUENDA Alexandre 199 chemin du muscat : 04 30 16 16 38

Boulangeries & Dépôts de pains (traiteurs)

Au blé d'Or : 9 Place de la République : 04 68 40 71 77

Le Fournil de La Palme & traiteur : 13 Grand 'Rue : 06 79 80 61 83

Coco alimentation : 11 rue Joë Bousquet : 04 68 33 18 36

Coiffeurs :

Jenny Création 2 bis rue Joe Bousquet 04 68 48 48 61

Priscillia coiffure Coiffeuse à domicile : 06 23 13 34 48

L'Hair Marin 9 Allée des Bleues : 06 29 43 88 60

Beaussart Sandrine Coiffeuse à domicile : 06 22 07 81 77

Bien Être & Beauté :

CHEZ VOUS OU A L'INSTITUT 60 avenue de la Mer: 06 71 83 52 25

Traditionnel Thaï Yoga Massage : A DOMICILE 07 82 79 25 67

Massage (Technique ancestrale indienne) : A DOMICILE : 06 29 02 67 14

Partenaire Bien être Manson Roger Avenue de la Mer : 04 34 27 55 30

Ateliers d'Art :

Galerie d'Art " La Forge " 11 GRAND'RUE: 04 68 48 56 84

Galerie d'Art " Sens Usualité " 43, avenue de la mer : 04 68 48 35 25 et 06 14 62 99 67

Toilettage-pensions animales

A Flair'Allure Toilettage canin & félin à domicile : 07 81 07 40 42

Mas du Cres Pension canin : 06 10 24 65 83

Ecurie d'Harmonie Pension, enseignement, concours : 06 73 20 50 84

Prêt à porter :

JPP (Vêtements (fabrication & gros) 16 bis Grand'Rue : 04 68 48 13 25

Boutique prêt à porter 22 avenue de la Mer : 04 68 41 29 28 - 07 81 24 00 74

Ateliers d'Art

LA FORGE 11 Grand'Rue : 04 68 48 56 84

SENS USUALITE 43 avenue de la Mer : 04 68 48 35 25

Location : ROUE LIBRE ET SPORT (Location, vente, réparation vélos, scooter) : 04 68 40 66 16

Fleuriste : La Palmiflore : 5 rue Joe Bousquet : 04 68 48 39 06

Garage : Garage de La Palme : 353 Les Cabanes de La Palme D6009 : 04 34 27 20 26

La Poste : Bureau de Poste de La Palme 9 avenue de la Mer : 04 68 48 15 60

Pharmacie : Pharmacie du Salin 7 rue Joë Bousquet : 04 68 48 37 85

Presse : Bureau de Presse (Tabac) 8 bis rue Joë Bousquet : 04 68 48 56 79

Paysagiste – espace vert : Koala Jardins : 07 77 86 82 47

Plombier : PAPY Claude 56 avenue de la Mer : 04 68 48 37 55

Bijouterie : Metaph'Or 42 avenue de la Mer : 04 68 48 98 68

Hébergements :

Chambres d'hôtes « Le Petit Colombier » : 29 rue du Colombier: 04 68 46 37 95

Chambres d'hôtes « Les Oliviers » 723 rue des Montpellières : 04 68 46 28 69

Chambres d'hôtes « Les Sens Ciel » 37 chemin du Lavoir : 04 30 16 65 85

Chambres d'hôtes « Villa Fleur de Sel » 79 chemin du Lavoir : 04 68 40 16 59

Camping « Domaine de La Palme » 79 chemin du stade : 04 68 48 50 40

Camping naturiste « Le Clapotis » 2000 chemin de Prade : 04 68 48 15 40

Gîte la Poussada : 04 68 46 39 41

Gîte de la serre : 04 68 11 40 70

Aire de camping-car du Salin

« Le Petit Palmiste - Le Pounenc »

Magazine de la commune de La Palme
13 rue Joë Bousquet
11480 La Palme
Tel : 04 68 48 15 23 Fax : 04 68
mairielapalme@wanadoo.fr



Directeur de publication: Jean-Paul FAURAN
Conception éditoriale : Henri FORGUES
Conception mise en page : Marie-Laure CONSTANS

Tirage : 950 exemplaires. Papier recyclé
Imprimerie : consult'ink 66000 PERPIGNAN